

Prérequis A l'entrée en formation

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire du PSC avant le début de la formation
- Posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation (daté avant le début de la formation et de moins de 1 an)
- Réussir les tests d'entrée (20 min d'entretien et 1h de pratique)

Certificat de Qualification Professionnel (CQP)

ANIMATEUR DE LOISIRS SPORTIFS

Pourquoi choisir l'UFOLEP ?

- Organisme de Formation certifié QUALIOP1
- Expertise des formateurs, intervenants extérieurs reconnus
- Plateforme pédagogique avec l'intégralité des contenus
- Formation à distance interactive
- Suivi individualisé avec une équipe à votre écoute
- Accompagnement pour le financement de la formation
- Ancrage dans chaque département pour des structures de stage et faciliter l'insertion professionnelle

Contact :

0262.43.84.95 // cqpals.ufolep974@gmail.com

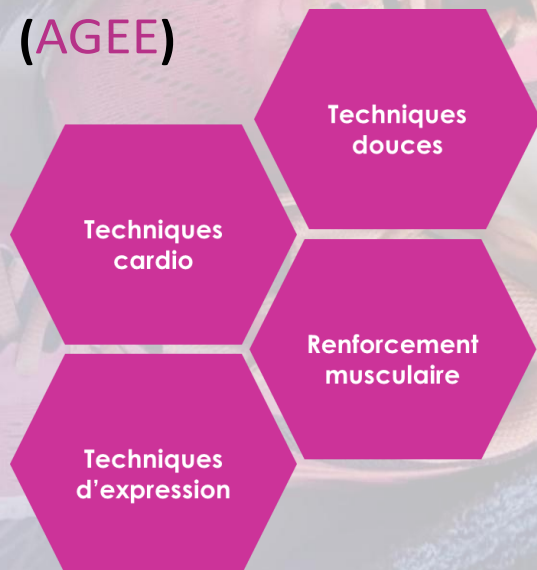


Avantages du CQP

- Mieux qu'une préformation, le CQP est un diplôme de niveau IV qui vous permet d'obtenir une carte professionnelle
- Perspectives d'embauche immédiates
- Meilleure préparation et tremplin vers des formations supérieures de type BPJEPS

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Activités
Gymniques
D'Entretien et
D'Expression
(AGEE)



2 mentions possibles

3 blocs



Jeux
Sportifs et
Jeux
D'Opposition
(JSJO)



Déroulement de la formation :

192h30 + 80h de stage

Test de sélection
Positionnement
5h

UFO BLOC 1

« Deviens
acteur·trice »

38h30

14h de
stage en
structure

UFO BLOC 2

« Deviens
animateur·trice »

84h

31h de
stage en
structure

UFO BLOC 3

« Deviens
professionnel·le »

70h

35h de
stage en
structure

Certifications

4h



Accompagnement
individualisé de
chaque stagiaire

Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap

